

Conférence régionale des élus de Laval

États financiers au 31 mars 2012

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 24
Renseignements supplémentaires	25 - 26



Raymond Chabot Grant Thornton

L'instinct de la croissance^{MC}

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Conférence régionale des élus de Laval

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.

Bureau 300

Les Tours Triomphe

2500, boulevard Daniel-Johnson

Laval (Québec) H7T 2P6

Téléphone : 514 382-0270

Télécopieur : 514 875-9797

www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Laval
Le 18 juin 2012

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122487

Conférence régionale des élus de Laval

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Produits	3 940 505	4 565 246
Charges de fonctionnement (a)	1 390 408	1 170 034
Charges reliées aux projets	543 000	728 668
Charges reliées aux fonds et ententes (a)	1 951 171	2 617 530
	<u>3 884 579</u>	<u>4 516 232</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>55 926</u>	<u>49 014</u>

(a) Les charges de fonctionnement et les charges reliées aux fonds et ententes incluent respectivement un montant d'amortissement de 39 773 \$ et 1 176 \$ (40 478 \$ et 1 284 \$ en 2011).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Conférence régionale des élus de Laval
Évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012		2011
	Non affectés	Investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	874 425	122 253	996 678
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	96 875	(40 949)	55 926
Investissement en immobilisations	(13 063)	13 063	
Solde à la fin	958 237	94 367	1 052 604

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	55 926	49 014
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	40 949	41 762
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>(1 618 719)</u>	<u>(133 592)</u>
Sorties nettes de fonds	(1 521 844)	(42 816)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations et sorties nettes de fonds	<u>(13 063)</u>	<u>(12 011)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(1 534 907)	(54 827)
Encaisse au début	<u>7 546 326</u>	<u>7 601 153</u>
Encaisse à la fin	<u><u>6 011 419</u></u>	<u><u>7 546 326</u></u>

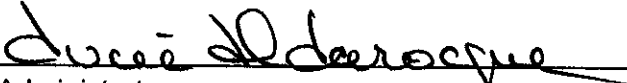
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

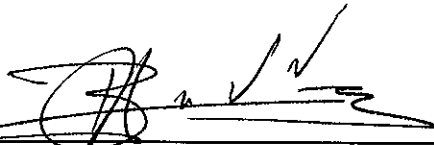
Conférence régionale des élus de Laval
Bilan
 au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	6 011 419	7 546 326
Débiteurs (note 5)	3 764 276	1 129 431
Frais payés d'avance	<u>2 900</u>	<u>2 900</u>
	9 778 595	8 678 657
Immobilisations (note 6)	<u>94 367</u>	<u>122 253</u>
	<u><u>9 872 962</u></u>	<u><u>8 800 910</u></u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	215 287	77 562
Apports reportés (notes 7 à 34)	<u>8 605 071</u>	<u>7 726 670</u>
	<u>8 820 358</u>	<u>7 804 232</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	958 237	874 425
Investis en immobilisations	<u>94 367</u>	<u>122 253</u>
	<u>1 052 604</u>	<u>996 678</u>
	<u><u>9 872 962</u></u>	<u><u>8 800 910</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., c. M-22.1), a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Laval en matière de développement régional. Il est reconnu comme une personne morale selon l'article 99 défini par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et est exempt d'impôt.

Conférence régionale des élus de Laval a comme principal mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis à la Ministre sur le développement de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, ont été classés dans la catégorie des prêts et créances. Les comptes fournisseurs et charges à payer ont été classés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	5 ans

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Subventions provinciales	3 581 416	3 946 348
Subventions municipales	129 794	241 137
Autres subventions	155 127	214 143
Produits d'intérêts	74 168	63 618
Charges du régime de retraite interentreprises	62 291	62 332

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2012

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Débiteurs	(2 634 845)	635 919
Comptes fournisseurs et charges à payer	137 725	(87 629)
Apports reportés	878 401	(681 882)
	<u>(1 618 719)</u>	<u>(133 592)</u>

5 - DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir		
Provinciales	3 411 795	862 322
Municipales	167 000	200 000
Autres	153 000	31 550
Intérêts à recevoir		1 604
Taxes à la consommation à recevoir	32 481	33 955
	<u>3 764 276</u>	<u>1 129 431</u>

6 - IMMOBILISATIONS

	<u>2012</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	229 355	185 098	44 257
Mobilier et agencements	148 989	122 328	26 661
Améliorations locatives	106 156	82 707	23 449
	<u>484 500</u>	<u>390 133</u>	<u>94 367</u>
			<u>2011</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	222 343	174 706	47 637
Mobilier et agencements	142 938	110 887	32 051
Améliorations locatives	106 156	63 591	42 565
	<u>471 437</u>	<u>349 184</u>	<u>122 253</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

7 - APPORTS REPORTÉS - FONDS INTERVENTIONS RÉGIONALES

Ce fonds est investi dans le cadre d'un protocole d'entente avec la Corporation Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval pour la réalisation des travaux inhérents à l'édification d'un centre de foires à Laval.

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début	300 000	600 000
Montant constaté à titre de produits		(300 000)
Solde à la fin	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>

8 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 2 282 187 \$ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, visant les mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus (CRÉ de Laval). Le montant total est toujours à recevoir au 31 mars 2012.

	2012			
Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
\$	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement			(764 320)	
Engagé 2006-2007	150 000			150 000
Engagé 2008-2009	1 402			1 402
Engagé 2009-2010	45 110	(2 110)	(43 000)	
Engagé 2010-2011	255 500	(100 000)	(155 500)	
Engagé 2011-2012		1 727 500	(344 500)	1 104 000
Non engagé	<u>1 597 489</u>	<u>(752 310)</u>	<u>554 687</u>	<u>1 399 866</u>
	<u>2 049 501</u>	<u>(369 100)</u>	<u>2 282 187</u>	<u>(1 307 320)</u>
				<u>2 655 268</u>
				2011
Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
\$	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement			(712 534)	
Engagé 2006-2007	150 000			150 000
Engagé 2008-2009	17 820	(5 000)	(11 418)	1 402
Engagé 2009-2010	190 460	(10 600)	(134 750)	45 110
Engagé 2010-2011		(150 000)	688 000	255 500
Non engagé	<u>1 328 558</u>	<u>(702 534)</u>	<u>971 465</u>	<u>1 597 489</u>
	<u>1 686 838</u>	<u>(155 600)</u>	<u>1 659 465</u>	<u>(1 141 202)</u>
				<u>2 049 501</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

9 - APPORTS REPORTÉS - FORUM JEUNESSE

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 719 056 \$ dont 700 814 \$ proviennent du gouvernement provincial et 18 242 \$ des intérêts générés par le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse (F.R.I.J.)

De plus, l'organisme s'est engagé à verser un montant de 525 604 \$ provenant du F.R.I.J., dont 387 718 \$ pour des ententes régionales se terminant au plus tard le 31 mars 2014. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée. Le montant constaté à titre de produits du F.R.I.J. comprend un montant de 6 161 \$ relié à la convention de 2006-2009 qui s'est terminée dans l'exercice.

	2012				
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement	73 497		187 814	(174 168)	87 143
Implication Citoyenne	22 672	282 906	2 000	(86 882)	220 696
F.R.I.J.	676 670	(809 906)	529 242	(102 661)	293 345
	<u>772 839</u>	<u>(527 000)</u>	<u>719 056</u>	<u>(363 711)</u>	<u>601 184</u>
	2011				
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement	55 026		184 132	(165 661)	73 497
Implication Citoyenne	87 040	44 243		(108 611)	22 672
F.R.I.J.	650 028	(319 243)	525 604	(179 719)	676 670
	<u>792 094</u>	<u>(275 000)</u>	<u>709 736</u>	<u>(453 991)</u>	<u>772 839</u>

10 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE « AVEC » 2011-2014

Au cours de l'exercice, une entente régionale pour « AVEC » 2011-2014 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 900 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en octobre 2014.

	2012					2011
	Solde au début	Transfert aux fonds et ententes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin	Solde au début et à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	-	180 000	180 000		360 000	-
Coordination	-	180 000	50	(16 783)	163 267	-
	<u>-</u>	<u>360 000</u>	<u>180 050</u>	<u>(16 783)</u>	<u>523 267</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

11 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE « AVEC » 2008-2009-2010

Une entente régionale pour « AVEC » 2008-2009-2010 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 520 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en 2010. Au 31 mars 2012, toutes les sommes sont engagées à l'exception d'un montant de 28 820 \$ disponible pour les immobilisations.

De plus, l'organisme a signé une entente de gestion avec la Commission scolaire de Laval pour le soutien à la mise en œuvre du programme « AVEC » dans les écoles de la commission scolaire. Celle-ci s'est engagée à verser un montant total de 760 000 \$ dans le cadre de cette entente.

						2012
	Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AVEC						
Immobilisations	1 176 391				(120 000)	1 056 391
Gestion	97 521					97 521
Coordination	50 482		(25 000)		(25 482)	
Autres contributions	15 098				(15 098)	
	<u>1 339 492</u>	-	<u>(25 000)</u>	-	<u>(160 580)</u>	<u>1 153 912</u>
						2011
	Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AVEC						
Immobilisations	1 075 893	65 000		120 000	(84 502)	1 176 391
Gestion	628 757				(531 236)	97 521
Coordination	44 089	95 000	(25 000)		(63 607)	50 482
Autres contributions	14 498			600		15 098
	<u>1 763 237</u>	<u>160 000</u>	<u>(25 000)</u>	<u>120 600</u>	<u>(679 345)</u>	<u>1 339 492</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

12 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE « AVEC » 2005-2006-2007

Une entente régionale pour « AVEC » 2005-2006-2007 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 320 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2007. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
AVEC - Immobilisations	120 000	120 000
Autres contributions	<u>150</u>	<u>150</u>
	<u>120 150</u>	<u>120 150</u>

13 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE IMMIGRATION 2010-2012

Au cours de l'exercice, une entente a été signée entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Ville de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 430 000\$ sur une période de 2 ans, se terminant en mars 2012.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Transfert des fonds et ententes	100 000	
Transfert au fonctionnement	(30 000)	
Montant encaissé et à recevoir	180 000	
Montant constaté à titre de produits	<u>(3 000)</u>	
Solde à la fin	<u>247 000</u>	<u>-</u>

14 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION 2006-2009

Une entente de partenariat en immigration a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 300 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009. Au 31 mars, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début et solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

15 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE CULTURE 2010-2011-2012

Une entente régionale pour la « Culture » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 023 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2012. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	730 600	567 800
Transfert au fonctionnement	(30 000)	(30 000)
Montant encaissé et à recevoir	192 800	192 800
Montant constaté à titre de produits	<u>(285 000)</u>	<u> </u>
Solde à la fin	<u>608 400</u>	<u>730 600</u>

16 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE CULTURE 2007-2008-2009

Une entente régionale pour la « Culture » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 018 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	5 000	35 000
Transfert aux fonds et ententes	(5 000)	
Montant constaté à titre de produits	<u> </u>	<u>(30 000)</u>
	<u>-</u>	<u>5 000</u>

17 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Une entente régionale pour la « Culture Scientifique et Technique » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 930 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée ou réservée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	277 188	511 169
Transfert au fonctionnement	(30 000)	(30 000)
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(94 965)</u>	<u>(203 981)</u>
Solde à la fin	<u>152 223</u>	<u>277 188</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

18 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AGROALIMENTAIRE

Une entente régionale pour l'« Entente spécifique agroalimentaire » a été signée. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 450 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début	14 000	60 000
Montant constaté à titre de produits	(14 000)	(46 000)
Solde à la fin	-	14 000

19 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT

Une nouvelle entente régionale pour la mise sur pied d'une commission régionale en loisirs et en sports (CRLS) a été signée. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 315 377 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2014. De plus, la CRLS conclut des ententes avec d'autres partenaires dans le cadre de la réalisation de projets pour avoir un effet levier dans la communauté.

	2012					
	Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mission de base CORA	17 407		(129 500)	249 500	(89 654)	47 753
Loisir pour personnes handicapées	15 922			126 572	(142 494)	
Jeux du Québec				62 387	(62 387)	
Secondaire en spectacle				9 875	(9 875)	
Rendez-vous de la Francophonie	4 900	(4 900)		2 500	(2 500)	
Jeune relève amateur	58 120	75 000		15 310	(64 500)	83 930
Mon école à pied à vélo	17 000			5 000	(10 000)	12 000
Défi-Santé	70 000				(15 000)	55 000
	<u>183 349</u>	<u>70 100</u>	<u>(129 500)</u>	<u>471 144</u>	<u>(396 410)</u>	<u>198 683</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

19 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT (suite)

	2011					
Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Mission de base						
CORA	40 173	13 102	(129 500)	249 500	(155 868)	17 407
Loisir pour personnes handicapées				126 572	(110 650)	15 922
Jeux du Québec				62 387	(62 387)	
Secondaire en spectacle		(13 102)		13 102		
Rendez-vous de la Francophonie	4 500			2 500	(2 100)	4 900
Jeune relève amateur	76 910			15 310	(34 100)	58 120
Mon école à pied à vélo	14 500			12 500	(10 000)	17 000
Défi-Santé	135 000				(65 000)	70 000
	<u>271 083</u>		<u>(129 500)</u>	<u>481 871</u>	<u>(440 105)</u>	<u>183 349</u>

20 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AÎNÉS

Une entente spécifique pour les aînés a été signée entre la Ministre responsable des aînés et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 750 000 \$ sur une période de 6 ans se terminant en mars 2013.

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début	145 072	189 173
Montant encaissé et à recevoir	119 000	119 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(126 350)</u>	<u>(163 101)</u>
Solde à la fin	<u>137 722</u>	<u>145 072</u>

21 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

Une entente pour la « Revitalisation urbaine intégrée » a été signée entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 019 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2010. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée ou réservée.

Conférence régionale des élus de Laval
Notes complémentaires
 au 31 mars 2012

21 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	695 828	842 569
Transfert au fonctionnement	(80 000)	(30 000)
Montant encaissé et à recevoir	23 400	
Montant constaté à titre de produits	<u>(146 540)</u>	<u>(116 741)</u>
Solde à la fin	<u>492 688</u>	<u>695 828</u>

**22 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BIOSCIENCES
 ARMAND-FRAPPIER**

Une convention a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville de Laval et l'organisme afin d'apporter une aide financière au Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF) pour la réalisation du projet « Maintien et développement des activités du CIBAF ». Les parties se sont engagées à verser un montant total de 675 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2011. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	150 000	300 000
Montant encaissé et à recevoir		75 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(140 000)</u>	<u>(225 000)</u>
Solde à la fin	<u>10 000</u>	<u>150 000</u>

23 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE EN ÉCONOMIE SOCIALE

Une entente spécifique en économie sociale a été signée entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Centre local de développement de Laval, le Forum Jeunesse, la Ministre responsable de la région de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 625 000 \$ sur une période de 5 ans se terminant le 31 mars 2013.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	340 237	305 314
Transfert des fonds et ententes	30 000	15 000
Transfert au fonctionnement	(50 000)	(30 000)
Montant encaissé et à recevoir	80 000	80 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(55 929)</u>	<u>(30 077)</u>
Solde à la fin	<u>344 308</u>	<u>340 237</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

24 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SOUTENIR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE EN CULTURE

Une entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture à Laval a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse, la Ville de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 140 000 \$ sur une période de 2 ans se terminant en mars 2010. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	3 025	104 000
Montant encaissé et à recevoir		11 221
Montant constaté à titre de produits	<u>(1 378)</u>	<u>(112 196)</u>
Solde à la fin	<u>1 647</u>	<u>3 025</u>

25 - APPORT REPORTÉS - ENTENTE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 2011-2012

Une entente de subvention pour le soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille a été signée entre le Ministre responsable de la famille et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 50 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 30 septembre 2012. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	35 600	37 500
Transfert des fonds et ententes		5 600
Montant encaissé et à recevoir		12 500
Montant constaté à titre de produits		<u>(20 000)</u>
Solde à la fin	<u>35 600</u>	<u>35 600</u>

26 - APPORT REPORTÉS - ENTENTE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 2009-2010

Une entente de subvention pour le soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille a été signée entre la Ministre responsable de la famille et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 60 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 1er juin 2010.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début		35 000
Montant constaté à titre de produits		<u>(35 000)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

27 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

Une entente de partenariat régional en tourisme a été signée entre le ministère du Tourisme, l'Association touristique régionale de Laval, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Ville de Laval, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 050 000 \$ sur une période de 4 ans se terminant le 31 mars 2012. Au 31 mars 2012, un montant de 55 000 \$ est non engagé par l'organisme.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	70 000	90 000
Montant constaté à titre de produits		(20 000)
Solde à la fin	<u>70 000</u>	<u>70 000</u>

28 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉCOCITOYENNETÉ

Une entente lavalloise sur l'éducation relative à l'écocitoyenneté a été signée entre le Forum Jeunesse, le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF) et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 150 000 \$ ainsi qu'une contribution du CIBAF en ressources humaines, matérielles et financières d'une valeur de 74 938 \$. Cette entente avait une durée de 2 ans se terminant le 31 mars 2010.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début		6 000
Montant constaté à titre de produits		(6 000)
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

29 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE JÉSUS

Une entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'Île Jésus a été signée entre le Forum Jeunesse, la société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 132 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2011. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	26 955	41 625
Montant constaté à titre de produits	(4 440)	(14 670)
Solde à la fin	<u>22 515</u>	<u>26 955</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

30 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE VÉHICULES HORS ROUTE 2010-2011-2012

Une convention a été signée entre le ministère des Transports et l'organisme afin d'apporter une aide financière pour la coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 60 000 \$ pour une période de 3 ans se terminant en mars 2012.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Transfert au fonctionnement	(20 000)	(20 000)
Montant encaissé et à recevoir	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

31 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE INITIATIVE SOCIALE

Une entente a été signée entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gestionnaire du Fonds québécois d'initiatives sociales et l'organisme afin d'apporter une aide financière pour amorcer et poursuivre la concertation de l'organisme avec ses partenaires, identifier les besoins, priorités et les ressources disponibles en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et établir un plan d'action visant à soutenir des interventions territoriales prioritaires. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 70 000 \$ pour une période d'un an se terminant en juin 2011.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	70 000	
Transfert au fonctionnement	(13 588)	
Montant encaissé et à recevoir		70 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(56 412)</u>	
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>70 000</u>

32 - APPORTS REPORTÉ - ENTENTE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Une entente a été signée entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Collège Montmorency, l'Université de Montréal, la direction régionale d'Emploi-Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Centre local de développement de Laval, le Carrefour jeunesse emploi de Laval, le Forum Jeunesse et l'organisme. L'entente a pour objectif la réalisation d'un plan d'action visant à favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes lavallois à tous les niveaux d'enseignement. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 960 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2013. Au 31 mars 2012, une somme totale de 498 612 \$ a été engagée.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

32 - APPORTS REPORTÉ - ENTENTE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE (suite)

						2012
	Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Persévérance scolaire	190 000	50 000		185 000		425 000
Coordination	157 834	150 000	(110 000)	100 343	(54 673)	243 504
	<u>347 834</u>	<u>200 000</u>	<u>(110 000)</u>	<u>285 343</u>	<u>(54 673)</u>	<u>668 504</u>
						2011
	Solde au début	Transfert des fonds et ententes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Persévérance scolaire	-	25 000		165 000		190 000
Coordination	-	225 000	(65 000)	19 157	(21 323)	157 834
	<u>-</u>	<u>250 000</u>	<u>(65 000)</u>	<u>184 157</u>	<u>(21 323)</u>	<u>347 834</u>

33 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉGALITÉ JEUNESSE

Au cours de l'exercice, une entente a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum jeunesse et l'organisme afin d'apporter une aide financière dans le cadre du programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes ». Les parties se sont engagées à verser un montant total de 60 000 \$ sur une période d'un an, se terminant en mars 2012. Au 31 mars 2012, la totalité du solde est engagée.

	2012	2011
	\$	\$
Transfert des fonds et ententes	12 000	
Montant encaissé et à recevoir	48 000	
Montant constaté à titre de produits	(31 000)	
Solde à la fin	<u>29 000</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

34 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

Au cours de l'exercice, une entente a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Ministre responsable de la famille, la Ministre responsable des aînés, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Centre local de développement de Laval, la Ville de Laval, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Forum Jeunesse, la table de concertation de Laval en condition féminine et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 460 000 \$ pour une période de 4 ans, se terminant en mars 2015.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Transfert des fonds et ententes	129 000	
Montant encaissé et à recevoir	54 000	
Solde à la fin	<u>183 000</u>	<u>-</u>

35 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un bail pour ses locaux échéant en 2012 et un contrat de location pour un photocopieur échéant en 2013, à verser une somme de 33 700 \$. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices financiers s'élèvent à 31 272 \$ en 2013 et à 2 428 \$ en 2014.

36 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'encaisse porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme au risque de variations des revenus d'intérêts découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2012

36 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'organisme à un risque de crédit représentent principalement l'encaisse et les subventions à recevoir.

L'encaisse est détenue dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Par conséquent, l'organisme estime que le risque de crédit relativement à cet actif financier est minime.

Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est généralement limité, car elles sont à recevoir de différents ministères du gouvernement provincial ou d'organismes municipaux.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'organisme établit certaines prévisions budgétaires.

37 - GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- S'acquitter de ses obligations financières.

Pour se faire, les administrateurs de l'organisme approuvent annuellement un budget permettant le contrôle des produits et des charges de ses activités, et ce, afin de s'assurer de promouvoir le statut et les intérêts professionnels des membres de l'organisme.

Les administrateurs s'appuient sur les actifs nets de l'organisme et sur l'encaisse au bilan pour le suivi du capital.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Actifs nets	1 052 604	996 678
Encaisse	6 011 419	7 546 326

Les administrateurs gèrent la structure de capital et y apportent des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir la structure de capital, les administrateurs peuvent être amenés à acquérir ou vendre des actifs et à émettre de nouvelles dettes.

L'organisme n'est soumis à aucune exigence concernant son capital en vertu de règles extérieures.

38 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Conférence régionale des élus de Laval

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Fonctionnement		
Fonds de développement régional-fonctionnement (MAMROT) (a)	764 320	712 534
Transfert des fonds et ententes	518 088	359 500
CLD de Laval	108 000	98 000
Intérêts	55 926	49 014
	<u>1 446 334</u>	<u>1 219 048</u>
Projets	543 000	728 668
Fonds et ententes	1 951 171	2 617 530
	<u>3 940 505</u>	<u>4 565 246</u>

(a) Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

CHARGES		
Rémunération du personnel	1 111 143	904 897
Administration générale		
Contractuels	2 567	2 991
Événements spéciaux	18 915	6 115
Locaux	99 260	95 977
Télécommunications	14 269	12 168
Frais de déplacement, représentation et réunion	32 009	30 863
Frais de bureau et service informatique	44 486	35 817
Publicité, promotion et commandite	27 257	36 054
Cotisations	579	373
Assurances	4 596	4 191
Honoraires professionnels	46 356	45 434
Frais bancaires	1 546	1 211
Formation	1 845	6 144
Amortissement des immobilisations	39 773	40 478
CLD de Laval	5 807	7 321
Imputation au Forum Jeunesse	(60 000)	(60 000)
	<u>1 390 408</u>	<u>1 170 034</u>

CHARGES RELIÉES AUX PROJETS

Fonds interventions régionales		300 000
Fonds de développement régional		
Projets 2008-2009		11 418
Projets 2009-2010	43 000	134 750
Projets 2010-2011	155 500	282 500
Projets 2011-2012	344 500	
	<u>543 000</u>	<u>728 668</u>

Conférence régionale des élus de Laval
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
CHARGES RELIÉES AUX FONDS ET ENTENTES		
Forum Jeunesse		
Fonctionnement	172 992	164 377
Amortissement des immobilisations	1 176	1 284
Implication Citoyenne	86 882	108 611
F.R.I.J.	102 661	179 719
Entente « AVEC » 2011-2014	16 783	
Entente « AVEC » 2008-2009-2010	160 580	679 345
Entente immigration 2010-2012	3 000	
Entente spécifique culture 2010-2011-2012	285 000	
Entente spécifique culture 2007-2008-2009		30 000
Entente sur la culture scientifique et technique	94 965	203 981
Entente spécifique agroalimentaire	14 000	46 000
Entente commission régionale en loisir et en sport	396 410	440 105
Entente spécifique aînés	126 350	163 101
Entente revitalisation urbaine intégrée	146 540	116 741
Entente centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier	140 000	225 000
Entente en économie sociale	55 929	30 077
Entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture	1 378	112 196
Entente conciliation travail-famille 2011-2012		20 000
Entente conciliation travail-famille 2009-2010		35 000
Entente de partenariat régional en tourisme		20 000
Entente écocitoyenneté		6 000
Entente de partenariat pour la promotion de l'Île Jésus	4 440	14 670
Entente initiative sociale	56 412	
Entente persévérance scolaire et réussite éducative	54 673	21 323
Entente égalité jeunesse	31 000	
	<u>1 951 171</u>	<u>2 617 530</u>